

## Communiqué

## Service de l'eau

## Le chlorothalonil et ses métabolites: point de situation n° 4 – mise en place de pilotes de traitement sur le réseau d'eau potable de Lausanne

Aujourd'hui, la mise hors service des ressources impactées par la contamination par le chlorothalonil et de ses métabolites représente, pour le Service de l'eau de la Ville de Lausanne, un volume non utilisable correspondant à 5% des volumes distribués soit environ 2'000'000 mètres cubes par an. Hors contamination, ces ressources alimentent gravitairement le réseau de distribution et permettent de limiter les coûts énergétiques pour le transport de l'eau (pas de pompage). De ce fait, elles assurent également l'approvisionnement en cas de crise.

La Ville de Lausanne souhaite étudier la faisabilité de l'élimination du chlorothalonil et de ses métabolites sur ses installations en menant des essais sur des pilotes de traitement à savoir :

- La filtration membranaire de type osmose inverse basse pression,
- L'adsorption sur charbon actif,
- L'oxydation par l'ozone.

Pour rappel, le chlorothalonil est une substance active utilisée comme fongicide depuis les années 1970 dans l'agriculture, notamment dans la culture des pommes de terre, des céréales, des légumes, de la vigne et des plantes ornementales. Ce fongicide est interdit sur le territoire helvétique depuis le 1er janvier 2020, car il est reconnu comme potentiellement cancérigène. Il a fait partie des dix pesticides les plus commercialisés. En 2017, près de 45 tonnes de ce produit ont été employés en Suisse. L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires considère, depuis fin juin 2019, le chlorothalonil comme potentiellement cancérigène. Le seuil admis dans l'eau potable est donc limité à 0,1 millionième de gramme (μg/l).

La Municipalité sollicite du Conseil Communal de Lausanne l'octroi d'un crédit-cadre d'investissement de 700'000 francs pour financer ces essais afin de disposer de résultats d'ici 18 mois, puis envisager les solutions à mettre en œuvre pour espérer récupérer ces ressources manquantes.

Comme mentionné dans les précédents communiqués (30 août 2019, 13 février 2020, 13 mars 2020), la mise hors service des captages contaminés permet de garantir la distribution d'une eau potable de grande qualité.

L'ensemble des résultats d'analyses concernant les micropolluants est disponible sur la page du site Internet de la Ville de Lausanne <a href="https://www.lausanne.ch/vie-pratique/energies-et-eau/eau/qualite/les-micropolluants/campagne-micropolluants-2018-2019.html">https://www.lausanne.ch/vie-pratique/energies-et-eau/eau/qualite/les-micropolluants/campagne-micropolluants-2018-2019.html</a>.

La Municipalité de Lausanne

En lien, les trois communiqués précédents sur le même sujet

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la Sécurité et de l'économie, 079 964 27 39
- Sébastien Apothéloz, chef du Service de l'eau, 079 444 03 23

Lausanne, le 13 juillet 2020